

**Bureau international du Travail**  
**Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)**  
**Programme d'information et de suivi sur le travail des enfants**  
**(SIMPOC)**

**Comité consultatif externe du SIMPOC sur**  
**les statistiques liées au travail des enfants (SEAC)**

**Compte-rendu de la première réunion, 14-15 avril 2003**

La première réunion du Comité consultatif externe du SIMPOC sur les statistiques liées au travail des enfants (SEAC) s'est tenue à Genève du 14 au 15 avril 2003. Onze des douze membres du SEAC étaient présents.<sup>1</sup> Environ 25 autres personnes, regroupant des observateurs extérieurs et des membres du personnel de l'IPEC, ont également participé aux diverses sessions (voir liste en annexe). M. Gareth Jones a été élu président du SEAC pour une période d'une année; M. Farhad Mehran a été le modérateur du SEAC. L'ordre du jour a été adopté sans amendement.

Au vu de la portée et de la densité des informations fournies par SIMPOC lors de cette première réunion et de la nécessité pour le SEAC de les analyser de façon pertinente, le SEAC considère que les premières recommandations pourront être réexaminées en fonction de la compréhension accrue de la méthode du SIMPOC.

Les résultats des délibérations relatives aux cinq points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

Le programme de collecte de données sur le travail des enfants

Le SEAC a été informé des quatre objectifs majeurs du programme de collecte des données du SIMPOC:

1. Estimation nationale de l'ampleur et de l'évolution du travail des enfants et ses principales caractéristiques ;
2. Identification des causes et des conséquences du travail des enfants et leur relation avec d'autres caractéristiques socio-économiques ;
3. Estimation de l'incidence et de la nature du travail des enfants dans des emplois et des secteurs ciblés ;
4. Mesure de l'ampleur des pires formes de travail des enfants et leur composition.

La réalisation de l'objectif 1 est basée sur une série limitée de questions intégrée à une enquête nationale sur les ménages dans laquelle la taille de l'échantillon est suffisamment

---

<sup>1</sup> Gavin Jones n'a pu assister à la réunion du fait de la réglementation temporaire du BIT concernant les déplacements en provenance des régions affectées par le SARS. De plus, Albert Motivans de l'UNESCO qui apparaît dans la liste comme un observateur, a obtenu le statut de membre du comité pour cette réunion et celles à venir.

grande. L'enquête peut prendre la forme d'un module spécifique intégré à un programme national d'enquête auprès des ménages en cours ou d'une enquête indépendante spécifique disposant de ses propres opérations sur le terrain.

La réalisation de l'objectif 2 est obtenue par un complément aux études nationales qui consiste en une série d'enquêtes coordonnées spécialisées auprès des ménages utilisant un questionnaire approprié aux enquêtes moins fréquentes et utilisant des sous-échantillons de l'enquête nationale ou des échantillons probabilistes complémentaires dans le cas de tailles d'échantillon réduites.

La réalisation de l'objectif 3 fait appel à une série de différents types d'enquêtes appropriés à des secteurs ou emplois particuliers de travail des enfants ciblés. Ces enquêtes, appelées enquêtes de base, peuvent comprendre des enquêtes générales ou ciblées menées auprès des ménages ou des employeurs, ainsi que des enquêtes de rue ou autres lieux recrutant une main-d'oeuvre infantine, et des enquêtes effectuées dans les écoles ou autres institutions fréquentées par les enfants.

La réalisation de l'objectif 4 s'appuie sur une méthodologie dite d'évaluation rapide, qui a été développée conjointement par le BIT et l'UNICEF en vue de collecter des données qualitatives approfondies et des données quantitatives limitées sur les pires formes de travail des enfants. Les enquêtes ciblées mentionnées à l'objectif 3 peuvent être utilisées simultanément afin de mesurer certaines formes dangereuses de travail des enfants et autres pires formes de travail infantile comme le tissage de tapis, les enfants des rues, les enfants porteurs, les chiffonniers et les enfants triant les déchets dans les décharges.

Le SEAC fait les recommandations suivantes:

- Les approches du SIMPOC relatives à la collecte des données dans le cadre de la réalisation des objectifs 1 et 2 sont en fait les deux extrêmes d'une série de possibilités multiples. Entre ces deux extrêmes, il est possible d'envisager d'autres types d'enquêtes reliés au programme d'enquête national à différents niveaux et degrés en termes notamment de construction de la base de sondage, de sélection de l'échantillon, d'opérations sur le terrain ou d'autres aspects.
- Il faudrait renforcer davantage le développement de méthodologies appropriées concernant l'objectif 4. Les enquêtes ciblées visant à évaluer certaines pires formes de travail des enfants ont leurs limites et peuvent passer à côté de certaines des pires formes telles que le travail forcé et la servitude des enfants, la prostitution et la pornographie infantiles, et le recrutement forcé des enfants dans les conflits armés.
- Outre les données d'enquêtes, le programme de collecte des données du SIMPOC peut inclure des données compilées sur le travail des enfants issues des sources administratives. Ces profils nationaux de la main d'oeuvre infantine peuvent être construits à partir des données existantes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, des données démographiques et sur la migration, et autres systèmes d'information socio-économique et juridique.
- La méthodologie d'évaluation rapide peut également être utilisée pour collecter des informations préliminaires sur la situation du travail des enfants pouvant ensuite servir à la conception d'une enquête sur le travail des enfants, au développement d'un programme ou à la validation des résultats de l'enquête nationale.
- Tous les instruments d'enquête sur le travail des enfants et les systèmes d'information devraient prendre en compte l'aspect genre.

- Alors que le programme de collecte proposé par le SIMPOC a pour objectif de rassembler des données en vue de satisfaire aux dispositions des conventions de la OIT et des Nations Unies, la collecte devrait identifier les secteurs nécessitant des améliorations et une rationalisation. Cet aspect est particulièrement important au vu de la nouvelle orientation stratégique du SIMPOC en matière de durabilité et d'appropriation nationale.

### Concepts et définitions du travail des enfants

Le SEAC reconnaît que les définitions statistiques du travail des enfants à des fins d'abolition et ses composantes doivent être formulées conformément aux dispositions de la Convention n°138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973) et à la Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants (1999). Ces conventions permettent de définir le travail des enfants comme *"une activité préjudiciable à l'assiduité scolaire des enfants, limitant leur capacité à tirer profit de l'enseignement reçu ou nuisant à leur santé, sécurité ou moralité"*.

Au vu du rôle essentiel des définitions dans la collecte des données, le SEAC a admis que la définition statistique du travail des enfants, des formes dangereuses de travail, des formes non dangereuses de travail des enfants et de chacune des composantes des activités intrinsèquement condamnables du travail des enfants, devrait faire l'objet d'un examen plus approfondi du comité lors des prochaines réunions.

En attendant, le SEAC recommande que:

- la définition statistique du travail des enfants et de ses composantes ne soit pas subordonnée à la définition statistique de l'activité économique basée sur la production au sens de la comptabilité nationale. Certaines activités non économiques, telles que les tâches ménagères sous certaines conditions, peuvent être considérées comme une forme de travail infantile. De même, certaines activités économiques, telles que les travaux légers effectués par les enfants de 15 ans et plus, peuvent être exclues du champ du travail des enfants. La définition, à des fins statistiques, des tâches ménagères assimilables au travail des enfants et des travaux légers exclus de ce champ, peut s'appuyer sur des critères tels que la durée du temps de travail ou le degré d'exposition au risque. Des limites nationales appropriées doivent être établies. Elles devraient être reliées aux niveaux fixés pour la population adulte des pays (mais sans les excéder).
- le traitement statistique d'autres activités, telles que la mendicité et les activités illicites, soit déterminé de façon similaire conformément aux conventions pertinentes de l'OIT et non par des mesures utilisées pour l'activité économique et les règles de la comptabilité nationale.
- les données relatives aux tâches ménagères et autres activités non économiques entrant dans la catégorie du travail des enfants forment une catégorie à part et soient classées séparément des activités économiques considérées comme du travail infantile.

### Le besoin de données et leur utilisation

Le SEAC a été informé du besoin des bailleurs de fonds en données en vue d'une estimation globale du travail des enfants et de l'approche adoptée par le SIMPOC dans la dissémination des données nationales sur le travail des enfants.

Le SEAC recommande que:

- le SIMPOC présente lors de la prochaine réunion du SEAC une liste des principaux éléments utilisés dans les enquêtes de base en vue d'analyser les causes et les conséquences du travail des enfants dans différents pays ainsi que les données utilisées dans les enquêtes nationales sur la main-d'oeuvre le cas échéant.
- le SIMPOC accélère l'enregistrement des micro-données et autres matériels sur le site Web à l'intention des chercheurs et des membres du comité. Afin que le site Web puisse servir d'archive au matériel d'enquête, il faudrait enregistrer les éléments prioritaires suivants dès leur disponibilité et ne pas attendre la diffusion formelle des données: questionnaire rédigé dans la (les) langue(s) nationale(s) avec une traduction en anglais; description des procédures d'échantillonnage; manuel de formation des enquêteurs; manuel de codification des catégories de réponses; documentation sur la détermination des coefficients d'extrapolation ; notes sur l'évaluation des données et l'expérience sur le terrain telles que les taux de non réponse ou des commentaires expliquant les difficultés relatives à la compréhension d'une question sur le terrain; et enfin le caractère d'anonymat des micro-données à des fins d'utilisation publique.

#### Problèmes relatifs aux enquêtes sur le travail des enfants

Le SEAC a été informé des problèmes cognitifs et de communication pouvant surgir entre les enfants et les adultes, et entre les enfants de différents groupes d'âge. De même, les réponses données par les intermédiaires (parents notamment) peuvent ne pas fournir de données fiables sur certains problèmes sensibles tels que la maltraitance ou les abus sexuels dans le cadre familial, et il est donc important que le questionnaire identifie avec précision la personne répondant à la série de questions. Le SEAC a également été informé des études soulignant la difficulté des enfants les plus jeunes à répondre à des questions rétrospectives ou alternatives (de type ou/soit).

Le SEAC recommande que:

- le SIMPOC fasse en sorte que le questionnaire des enfants utilisé dans le cadre de l'enquête nationale sur le travail des enfants soit immédiatement examiné par des experts en vue de s'assurer de sa pertinence à recueillir des informations fiables directement auprès des enfants.
- le SIMPOC sollicite les commentaires des statisticiens nationaux associés à l'exécution des enquêtes sur le travail des enfants, en ce qui concerne leur expérience sur le terrain quant à la gestion des différents types de questionnaires et en particulier les forces et les faiblesses des principales questions de chacun des questionnaires. Les membres du comité devront également transmettre leurs commentaires à George Okhuto, qui agit en qualité de point focal du SIMPOC pour le questionnaire de l'enquête sur le travail des enfants ([okhuto@ilo.org](mailto:okhuto@ilo.org)).
- le SIMPOC s'assure que les questionnaires intégrés aux enquêtes nationales sur le travail des enfants soient correctement évalués avant toute collecte nationale de données. L'évaluation devrait inclure un examen des aspects cognitifs des questions posées aux enfants et un test sur le terrain mené auprès d'une série suffisamment disparate de répondants.
- le SIMPOC prépare des instructions à des fins de formation relatives à des questions spéciales sur la collecte des données auprès des enfants et les communique pour qu'elles soient utilisées dans l'enquête nationale sur le travail des enfants.

## Conception des enquêtes sur le travail des enfants

Le SEAC recommande que:

- dans l'objectif de garantir la durabilité des programmes nationaux d'enquête et dans un souci d'efficacité, le SIMPOC accorde la priorité à la collecte nationale de données sur le travail des enfants par le biais d'enquêtes auprès des ménages existantes. Une attention particulière devrait être accordée aux enquêtes sur la main-d'oeuvre ou autres programmes d'enquête concernant les caractéristiques sociales et économiques de la population, telles que les niveaux de vie et les enquêtes sur la pauvreté.
- le procédé d'échantillonnage des enquêtes indépendantes prenne en compte les activités saisonnières des enfants, dont certaines sont directement liées à la nature du système éducatif tandis que d'autres sont dues au type d'activités économiques dans lesquelles sont engagés certains enfants, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme. La collecte des données doit de préférence s'échelonner sur toute l'année afin de rendre compte d'une gamme élargie d'activités enfantines. Si l'enquête est conçue comme une série d'enquêtes réparties sur toute l'année, les tailles du sous-échantillon doivent être adéquates en vue de produire des estimations fiables à la fois des niveaux et des distributions, notamment lorsqu'elles sont saisonnières.
- le SIMPOC mène une étude sur l'efficacité des conceptions types des enquêtes nationales menées jusqu'à ce jour, en vue d'évaluer notamment la relation entre l'effet conception et le nombre et la taille des groupes.
- le SIMPOC rassemble la documentation sur les diverses techniques statistiques utilisées pour sélectionner un échantillonnage des unités non normalisées dans les études menées jusqu'à ce jour: échantillonnage des rues en vue d'évaluer les enfants des rues, des gares routières en vue d'estimer les enfants porteurs ou des décharges pour apprécier le nombre d'enfants occupés au tri des ordures dans les décharges.

**COMITÉ CONSULTATIF EXTERNE DU SIMPOC  
SUR LES STATISTIQUES LIÉES AU TRAVAIL DES ENFANTS (SEAC)**

**Genève, 14-15 avril 2003**

*Liste des participants*

<b>NOM &amp; E-MAIL</b>	<b>ORGANISATION &amp; ADRESSE</b>	<u>TEL/FAX</u>
<u>MEMBRES DU COMITE</u>		
<b>BASU</b> , Kaushik <a href="mailto:Kb40@cornell.edu">Kb40@cornell.edu</a>	Professeur C. Marks et Professeur d'économie, Département d'économie et Directeur, Programme sur le développement économique comparatif Uris Hall Cornell University Ithaca, NY 14853 Etats-Unis	T. (1 607) 255 2525 F. (1 607) 255 2818
<b>BEDIAKO</b> , Grace A. <a href="mailto:bediako@un.org">bediako@un.org</a>	Chef de la section statistiques démographiques Unité des statistiques sociales et démographiques Division de statistique des Nations Unies 2 United Nations Plaza Room #DC2-1556 New York, NY 10017 Etats-Unis	T. (1 212) 963 7771 F. (1 212) 963 1940/4116
<b>DE LEEUW</b> , Edith D. <a href="mailto:EDITHL@XS4ALL.NL">EDITHL@XS4ALL.NL</a>	Professeur associée Université d'Utrecht Département de méthodologie et statistique Plantage Doklaan 40 NL-1018 CN Amsterdam PAYS-BAS	T. (31 20) 330 25 96 (31 20) 622 34 38 F. (31 20) 330 2597
<b>DUNN</b> , Leith L. <a href="mailto:ldunn@cwjamaica.com">ldunn@cwjamaica.com</a>	Consultante en développement international et Personnel associée de recherches/Conférencière à temps partiel, Centre d'études sur le genre et le développement, Université de West Indies 12 Broadway Road Kingston 8 JAMAÏQUE	T. (876) 969 7691 F. (876) 931 1553

<p><b>JONES, Gareth</b>  <a href="mailto:alpha@gamasc.com">alpha@gamasc.com</a>  <a href="mailto:gjones@unicef.org">gjones@unicef.org</a></p>	<p>Chef  Informations stratégiques  Division des Politiques et de la  Planification  UNICEF  Three United Nations Plaza  New York NY 10017  ETATS-UNIS</p>	<p>T. (1 212) 824 6729  F. (1 212) 824 6474</p>
<p><b>JONES, Gavin W.</b>  <a href="mailto:gwj300@coombs.anu.edu.au">gwj300@coombs.anu.edu.au</a></p> <p><a href="mailto:arigwj@nus.edu.sg">arigwj@nus.edu.sg</a></p>	<p>Professeur  Asia Research Insitute  Université nationale de Singapour  5 Arts Link, Level 4  Shaw Foundation Building (AS7)  SINGAPOUR 117570</p>	<p>T. (61) 2 6125 2306  F. (61) 2 6125 3031</p> <p>T. (65) 6874 3810  F. (65) 6779 1428</p>
<p><b>KC, Bal Kumar</b>  <a href="mailto:bkkc@mos.com.np">bkkc@mos.com.np</a></p>	<p>Professeur et Chef du  Département central des études  démographiques et du  Centre pour la recherche  démographique et la formation</p> <p>PO Box 12161  Université Tribhuvan  Kirtipur  Kathmandu  NEPAL</p>	<p>T. (9771) 4331 323 } office  (9771) 4330 716 } office  F. (9771) 4331 324 } office</p> <p>T. (9771) 5535 413 } home  F. (9771) 5532 265 } home</p>
<p><b>LEVISON, Deborah</b>  <a href="mailto:dlevison@hhh.umn.edu">dlevison@hhh.umn.edu</a></p>	<p>Professeur adjoint d'analyse et de  politique de population  266 Humphrey Center  Institut des affaires publiques  Hubert H. Humphrey  Université du Minnesota  301-19<sup>th</sup> Avenue South  Minneapolis MN 55455  ETATS-UNIS</p>	<p>T. (1 612) 624 3540 (office)  F. (1 612) 625 3513</p> <p>T. (1 612) 359 9108 (home)</p>

<b>STEELE</b> , Diane <a href="mailto:dsteele@worldbank.org">dsteele@worldbank.org</a>	Coordinatrice des enquêtes auprès des ménages Banque mondiale 1818 H Street NW MSN MC3-306 Washington DC 20433 ETATS-UNIS	T. (1 202) 473 9041 F. (1 202) 522 1153
<b>VANEK</b> , Joann <a href="mailto:joann_vanek@hotmail.com">joann_vanek@hotmail.com</a>	Co-directrice du Programme de statistique Les femmes et l'emploi dans le secteur informel: mondialisation et organisation (WIEGO) 80 Park Avenue Apartment 12K New York NY 10016 ETATS-UNIS	T. (1 212) 490 3838
<b>VERMA</b> , Vijay K. <a href="mailto:verma@unisi.it">verma@unisi.it</a>  <a href="mailto:vjverma@compuserve.com">vjverma@compuserve.com</a>	Professeur Département des méthodes quantitatives Université de Sienne Piazza S. Francesco 8 53100 Sienne ITALIE  Directeur International Social Research 105 Park Road Teddington Middlesex TW11 OAW ANGLETERRE	T. (39 0577) 22 60 60 F. (39 0577) 22 60 60  T. (44 20) 8977 2601 F. (44 20) 8977 2601
<b>YOUNG</b> , Abimbola Sylvester <a href="mailto:young@ilo.org">young@ilo.org</a>	Directeur du Bureau de statistique, Bureau international du Travail	T. (41 22) 799 7152 F. (41 22) 799 6957
<b><u>MODERATEUR DU SEAC</u></b>		
<b>MEHRAN</b> , Farhad <a href="mailto:mehran@ilo.org">mehran@ilo.org</a>	Statisticien principal, Département de l'intégration des politiques, BIT	T. (41 22) 799 6482 F. (41 22) 799 6957

**OBSERVATEURS**

<b>ALBRACHT</b> , Gerd <a href="mailto:albracht@ilo.org">albracht@ilo.org</a>	Spécialiste principal en matière de santé et sécurité au travail , Coordinateur du programme SafeWork, BIT	T. (41 22) 799 7040 F. (41 22) 799 6878
<b>CASTRO</b> , Charita <a href="mailto:castro-charita@dol.gov">castro-charita@dol.gov</a>	Responsable des relations internationales/Politiques et recherche Programme international sur le travail des enfants Bureau des affaires internationales du travail Département américain du travail Room S-5307 200 Constitution Avenue NW Washington DC 20210 ETATS-UNIS	T. (1 202) 693 4844 F. (1 202) 693 4830
<b>FIALHO</b> , Sousa <a href="mailto:sfialho@msst.gov.pt">sfialho@msst.gov.pt</a>	Coordinateur du système d'information statistique sur le travail des enfants (SIETI) Ministère de la Sécurité sociale et du Travail Av. Defensores de Chaves 95-4, 1000-116 Lisboa PORTUGAL	T. (351 21) 842 4119 F. (351 21) 310 87 99
<b>GRIMSRUD</b> , Bjørne <a href="mailto:bjoerne.grimsrud@fafo.no">bjoerne.grimsrud@fafo.no</a>	Directeur de recherche Institut Fafo de sciences sociales appliquées P.O. Box 2947 Tøyen N- 0608 Oslo NORVEGE	T. (47 2) 208 86 00 (direct) T. 47 2) 208 86 89 (direct) F. (47 2) 208 87 00
<b>MONTEIRO</b> , Paula <a href="mailto:paula.monteiro@depp.msst.gov.pt">paula.monteiro@depp.msst.gov.pt</a>	Technicienne supérieure en système statistique de l'information sur le travail des enfants (SIETI) Ministère de la Sécurité sociale et du Travail Av. Defensores de Chaves 95-4, 1000-116 Lisboa PORTUGAL	T. (351 21) 310 8764 F. (351 21) 310 87 99
<b>MOTIVANS</b> , Albert <a href="mailto:a.motivans@unesco.org">a.motivans@unesco.org</a>	Spécialiste principal du programme Institut de statistique de l'UNESCO CP 6128 Succ. Centre-Ville Montréal (PQ) H3C 3J7 CANADA	T. (1 514) 343 6111 (ext. 4528) F. (1 514) 343 6872

<b>ROSATI, Furio</b> <a href="mailto:frosati@ucw-project.org">frosati@ucw-project.org</a>	Coordinateur du projet "Comprendre le travail des enfants" Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF Piazza SS. Annunziata, 12 50122 Florence ITALIE	T. (39 055) 203 3134 F. (39 055) 500 0581
<b>SPITZ, Pierre</b> <a href="mailto:spitz@inapg.inra.fr">spitz@inapg.inra.fr</a>	Evaluateur externe du SIMPOC	
<b>STAVAS, Pia</b> <a href="mailto:pia.stavas@foreign.ministry.se">pia.stavas@foreign.ministry.se</a>	Premier secrétaire Mission permanente de la Suède Case postale 190 1211 Genève 20 SUISSE	T. (41 22) 908 0822 F. (41 22) 908 0810
<b>SWINNERTON, Kenneth</b> <a href="mailto:swinnerton-kenneth@dol.gov">swinnerton-kenneth@dol.gov</a>	Chercheur en économie Bureau des affaires internationales du travail Département américain du travail 200 Constitution Avenue NW Washington DC 20210 ETATS-UNIS	T.(1 202) 693 4916 F. (1 202) 693 4851

#### COORDINATRICE DU SECRETARIAT DU SEAC

<b>SORRENTINO, Connie</b> <a href="mailto:sorrentino.connie@bls.gov">sorrentino.connie@bls.gov</a>	Chef Division des statistiques étrangères Bureau des statistiques du travail 2 Massachusetts Avenue N.E. Room 2150 Washington, D.C. 20212 ETATS-UNIS	T. (1) 202 691 5033 F. (1) 202 691 5679
---	--	--

#### IPEC GENEVE

<b>ARTETA, Maria</b> <a href="mailto:arteta@ilo.org">arteta@ilo.org</a>	Fonctionnaire principale, Opérations de l'IPEC	T. (41 22) 799 7248 F. (41 22) 799 8771
<b>GRAYSTON, Jeanette</b> <a href="mailto:G12ipec@ilo.org">G12ipec@ilo.org</a>	Secrétaire, Secrétariat du SEAC	T. (41 22) 799 6113 F. (41 22) 799 8771
<b>HAGEMANN, Frank</b> <a href="mailto:hagemann@ilo.org">hagemann@ilo.org</a>	Analyste principal des politiques et coordinateur du SIMPOC	T. (41 22) 799 6836 F. (41 22) 799 8771
<b>HASAN, Muhammad</b> <a href="mailto:hasan@ilo.org">hasan@ilo.org</a>	Administrateur des systèmes et des données, SIMPOC	T. (41 22) 799 7359 F. (41 22) 799 8771
<b>HOSSAIN, Rifat</b> <a href="mailto:hossain@ilo.org">hossain@ilo.org</a>	Adjoint, systèmes et base de données, SIMPOC	T. (41 22) 799 6135 F. (41 22) 799 8771
<b>MARTINS OLIVEIRA, Angela</b> <a href="mailto:oliveira@ilo.org">oliveira@ilo.org</a>	Statisticienne principale, SIMPOC et membre du secrétariat du SEAC	T. (41 22) 799 6336 F. (41 22) 799 8771

<b>NOGUCHI</b> , Yoshie <a href="mailto:noguchi@ilo.org">noguchi@ilo.org</a>	Juriste principal, IPEC	T. (41 22) 799 7502 F. (41 22) 799 8771
<b>OFOSU</b> , Yaw <a href="mailto:ofosu@ilo.org">ofosu@ilo.org</a>	Conseiller technique principal, Opérations de l'IPEC	T. (41 22) 799 6904 F. (41 22) 799 8771
<b>OKUTHO</b> , George <a href="mailto:okutho@ilo.org">okutho@ilo.org</a>	Statisticien principal, SIMPOC et membre du secrétariat du SEAC	T. (41 22) 799 6152 F. (41 22) 799 8771
<b>OUEDRAOGO</b> , Alice <a href="mailto:ouedraogo@ilo.org">ouedraogo@ilo.org</a>	Directrice des activités d'élaboration des politiques et de sensibilisation, IPEC	T.(41 22) 799 7108 F. (41 22) 799 8771
<b>OZEL</b> , Hakki <a href="mailto:ozel@ilo.org">ozel@ilo.org</a>	Statisticien principal, SIMPOC et membre du secrétariat du SEAC	T. (41 22) 799 6744 F. (41 22) 799 8771
<b>RÖSELAERS</b> , Frans <a href="mailto:roselaers@ilo.org">roselaers@ilo.org</a>	Directeur de l'IPEC	T.(41 22) 799 7523 F. (41 22) 799 8771
<b>WICHMAND</b> , Peter <a href="mailto:wichmand@ilo.org">wichmand@ilo.org</a>	Chef de l'Unité de l'IPEC en charge de l'élaboration, de l'évaluation et du développement	T. (41 22) 799 8936 F. (41 22) 799 8771

**Bureau international du Travail**  
**Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)**  
**Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants**  
**(SIMPOC)**

**Comité consultatif externe sur les statistiques liées au travail des enfants**  
**(SEAC)**

**Siège du BIT**  
**Genève**  
**Salle I, R-3**

**14-15 avril 2003**

*Programme*

**Lundi 14 avril 2003**

- |               |  |
|---------------|--|
| 9h00 – 9h30   | <b>Enregistrement des participants</b>   |
| 9h30 – 9h45   | <b>Accueil officiel</b> par Frans Röselaers, directeur, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)   |
| 9h45 – 10h15  | <b>Présentation des membres du comité et des observateurs</b>  |
| 10h15 – 11h00 | <b>Election du président, adoption de l'ordre du jour, rôle du comité et présentation de</b> Farhad Mehran, statisticien principal, Département de l'intégration des politiques et médiateur du comité   |
| 11h00 – 11h15 | Pause café   |
| 11h15 – 12h45 | <b>Présentation des approches adoptées par le SIMPOC en matière de collecte des données</b><br>Frank Hagemann, analyste principal des politiques et coordinateur du SIMPOC et Angela Martins Oliveira, statisticienne principale, SIMPOC<br><br>Questions du comité et discussion  |
| 12h45 – 14h15 | Pause déjeuner   |
| 14h15 – 15h30 | <b>Comment traduire les conventions de l'OIT en définitions quantifiables</b> George Okutho, statisticien principal, SIMPOC et Yoshie Noguchi, juriste principal, IPEC<br>Définition des termes à des fins statistiques: le travail des enfants et ses limites d'âge; le travail des enfants de nature non économique; les travaux légers; les pires formes de travail des enfants |

Questions du comité et discussion

15h30 – 16h15

**Résultats préliminaires: évaluation globale du SIMPOC**  
Pierre Spitz, évaluateur externe

Questions du comité

16h15 – 16h30

Pause café

16h30 – 18h00

**Recommandations du comité**, médiateur: Farhad Mehran

L'approche globale du SIMPOC est-elle utile et pertinente?

Les instruments du SIMPOC sont-ils complets? Faut-il envisager de nouveaux instruments ?

Y-a-t-il des secteurs pour lesquels les mesures du SIMPOC relatives au travail des enfants pourraient être améliorées? Si oui, peut-on renforcer les instruments du SIMPOC à cette fin?

18h00 – 19h00

**Réception** (R-2 bar près de la cafétéria)

### **Mardi, 15 avril 2003**

9h00 – 11h00

**Deux exemples illustrant les besoins en matière de données et leur utilisation**, Frank Hagemann et Maria Arteta, fonctionnaire principale du programme, Opérations de l'IPEC (OPS) et Yaw Ofofu, conseiller technique principal, Opérations de l'IPEC (OPS)

Questions du comité et discussion

11h00 – 11h15

Pause café

11h15 – 12h30

**Les entretiens avec les enfants dans le cadre des enquêtes**, Edith De Leeuw, membre du comité; participante: Deborah Levison, membre du comité

Questions du comité et discussion

12h30 – 14h00

Pause déjeuner

14:00 – 15:15

**Procédé d'échantillonnage pour les enquêtes sur le travail des enfants**, Vijay Verma, membre du comité

Questions du comité et discussion

15h15 – 15h30

Pause café

15h30 – 17h45

**Recommandations du comité et autres points**  
**Modérateur** : Farhad Mehran

### **Récapitulation des recommandations:**

Nouvel examen des recommandations du premier jour: changements éventuels?

Sur quels aspects du travail statistique le SIMPOC devrait-il renforcer ou concentrer son attention à l'avenir?

Y-a-t-il des données utiles aux utilisateurs que le SIMPOC a négligé de fournir?

Y-a-t-il des utilisations des données du SIMPOC inexploitées jusqu'alors?

Quels sont les enseignements que le SIMPOC peut tirer du travail de M. De Leeuw quant à la mesure du travail des enfants du point de vue des enfants?

Faut-il inclure d'autres méthodes/aspects du procédé d'échantillonnage dans le manuel du SIMPOC ?

### **Autres points:**

Groupe de planification centrale

Calendrier des réunions

Forum de communication

Prochain agenda

Formulaire d'évaluation (#8 dans le classeur – prière de remplir le formulaire)

17h45 – 18h00

**Discours de clôture** , Alice Ouédraogo, Directrice des activités d'élaboration des politiques et de sensibilisation, IPEC